

Décision

Générale

colonial

Décision n° 436 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 436

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, au Pasteur Muller, président de l'Association culturelle de l'Eglise protestante de Djibouti, l'autorisation préalable de construire un foyer culturel et social sur le lot n° 515, rue Bourhan-Bey. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.